

Randonnée pédestre : Le Reguet

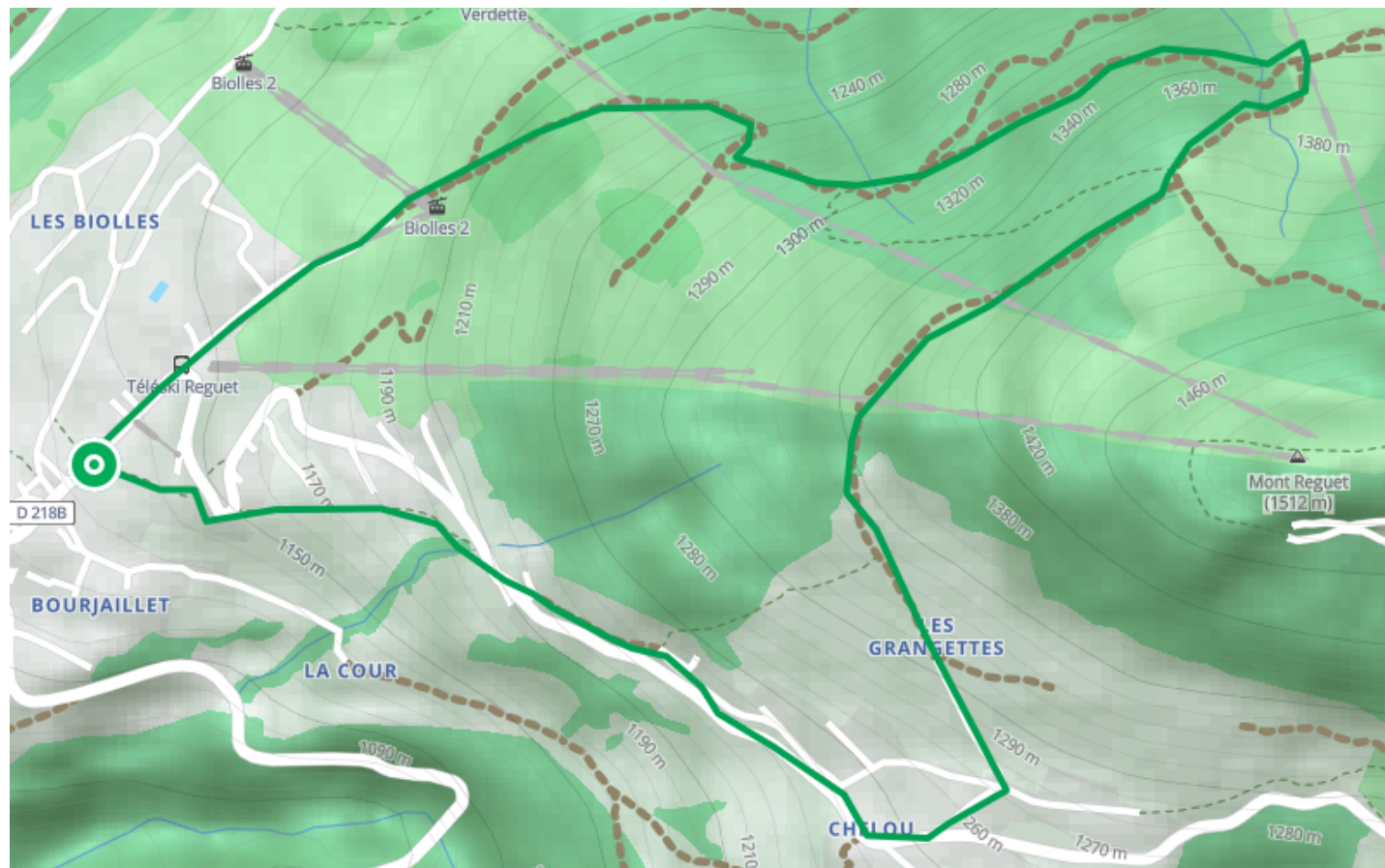
● Très facile

🚶 Randonnée

🕒 1 h 45 min

↔ 4.30 km

📍 **Départ** 205 Rue de Savoie
73590, Notre-Dame-de-Bellecombe



Descriptif

Cette promenade accessible à tous est jalonnée de petites surprises témoignant de la vie et du développement d'un village de montagne.

Imaginez les premières remontées mécaniques qui, dès 1937, amenaient les skieurs au sommet du Reguet dans un « télétraîneau » : sensations assurées !

C'est ce que vous pourrez constater au départ du sentier près de la mairie.

Et ce n'est pas tout ! Un peu plus loin, au hameau de Cheloup, vous pourrez admirer des bâtisses anciennes, véritables chalets en bois qui sont des exemples bien concrets d'une architecture passée... revenant à la mode ! La plupart sont des fermes traditionnelles qui exposent fièrement certains outils d'antan.

C'est ensuite une succession de points de vue sur le village qui change autant de fois que vous vous arrêtez.

Avez-vous remarqué comme le clocher est beau avec cette bulbe caractéristique du Val d'Arly, un véritable phare dominant les alentours.

*

POINTS D'INTÉRÊTS :

- Le « télétraineau », une remontée mécanique classée patrimoine industriel que vous pouvez admirer devant le parking de la mairie. Datant de 1937, il fut la 1ère remontée mécanique de Notre Dame de Bellecombe. Il fonctionna jusqu'en 1948 avant d'être remplacé par le premier téléski avec des pylônes. Ce modèle, unique en France, permettait de transporter 20 personnes avec leurs skis jusqu'au sommet du Reguet en 6 minutes.
- Les fermes de Cheloup, un exemple d'architecture bien conservée de ces bâtisses anciennes.
- Vue sur le village de Notre Dame de Bellecombe et son célèbre clocher à bulbe.

1/ Depuis l'Office de Tourisme, descendre brièvement le long de la Route des Grandes Alpes jusqu'à l'église.

2./ A l'église, prendre la route puis le sentier entre les maisons vers Les Nantets

3/ Aux "NANTETS" prendre à gauche vers Cheloup

4/ Depuis "CHELOUP" traverser la route en direction du Haut-de-Cheloup

5/ Du "HAUT DE CHELOUP" prendre à gauche la piste pour monter au Reguet

6/ Au "REGUET" (1386 m) redescendre à gauche en direction du Mans

7/ Au "MANS" prendre la piste conduisant au Terret

8/ Depuis "LE TERRET" rejoindre le village



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

